

# INTÉGRER DES MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES

En route vers l'économie circulaire

## Contexte

Le plastique est un matériau aux qualités indéniables, vecteur du progrès technique et utilisé au quotidien par les Français et les consommateurs à travers le monde. Néanmoins, son utilisation croissante depuis les années 1960 contribue aux changements climatiques et impacte la biodiversité. En effet, la production de plastique vierge, génère d'importants volumes de gaz à effets de serre et chaque année, entre 8 et 12 millions de tonnes de plastique pénètrent dans les océans.

Relayées par des campagnes de sensibilisation des ONGs et des médias, le grand public et la société civile demandent que soient mises en place des actions de lutte contre la pollution liée aux déchets plastiques.

Face à ces attentes, les pouvoirs publics ont pris des mesures. Au niveau européen, d'abord, avec le Paquet économie circulaire et la directive Single Use Plastique (SUP). Au niveau national ensuite, avec la Feuille de Route Économie Circulaire (FREC) et le projet de loi Économie Circulaire dont l'examen au parlement est prévu au printemps. Toutes ces mesures ambitionnent de mettre un terme à l'utilisation de plastiques à usage unique et de mettre en place une économie circulaire basée sur le réemploi et le recyclage.

## Des objectifs ambitieux

Le Gouvernement a introduit des objectifs ambitieux quant à la réduction des déchets plastique et le recyclage de ceux-ci:

- ➔ Tendre vers **100% de plastique recyclé**
- ➔ **Réduire de 50% les déchets** mis en décharge
- ➔ **Économiser 8 millions de tonnes de CO<sup>2</sup>** émises chaque année grâce au recyclage du plastique

**L'A3FSP s'est inscrit dans cette démarche** en signant les engagements volontaires avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Ministère de l'Économie et des Finances le 2 juillet 2018.



## UN BONUS CITEO DE 50%

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, CITEO applique désormais un bonus de 50% sur l'éco-contribution d'emballages composés d'au moins 50% de Matières Premières recyclées (MPR).

## Un meilleur impact environnemental

L'utilisation de Matière Première Recyclée permet de diminuer fortement l'impact environnemental d'un produit. Le R-PEBD permet par exemple (source Eco-profil SRP) :

- ➡ De **diviser par 9 les émissions de CO<sup>2</sup>** équivalent
- ➡ De **diviser par 8 l'utilisation d'énergie non renouvelable**

## Qu'est-ce qu'une Matière Première Recyclée ?

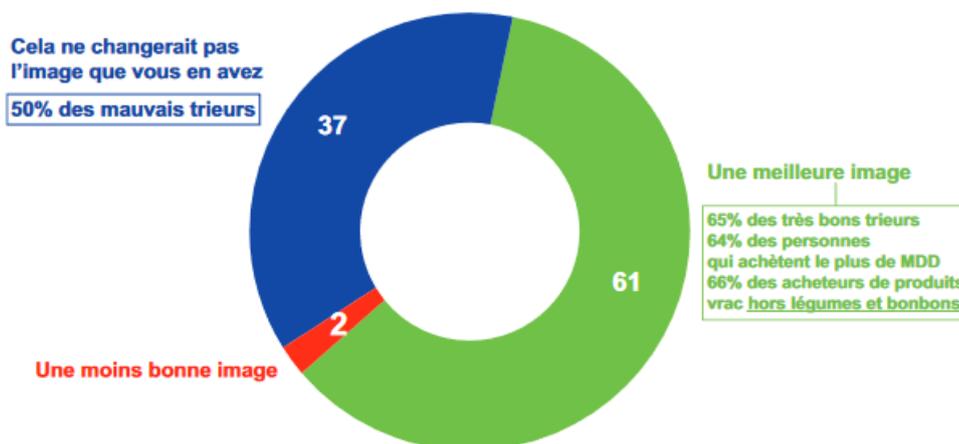
Les MPR plastiques sont des matières / compounds prêts à l'emploi par des plasturgistes, en remplacement total ou partiel de résines vierges. Elles sont élaborées par des régénérateurs à partir de déchets post-consommation ou post-industriel pour répondre à des cahiers des charges précis.

**Les résidus de production** (chutes ...) recyclés directement sur le site de production **ne sont donc pas des déchets, donc pas des matières premières recyclées.**

## Le recyclage, un atout pour valoriser l'image produit

Une étude réalisée par IPSOS (diagramme ci-dessous) permet d'identifier qu'un emballage recyclé a une valeur ajoutée aux yeux du consommateur:

« *Le fait de savoir qu'une marque utilise dans ses produits de la matière recyclée, est-ce quelque chose qui vous donnerait une meilleure image, une moins bonne image, ou cela ne changerait pas l'image que vous avez de cette marque ?* »



SOURCE - Étude IPSOS - Eco-Emballages, juillet 2014

## A3FSP

L'Association Française des Fabricants de Films et Sacs Plastiques (A3FSP) se positionne, depuis de nombreuses années, comme le fer de lance de l'industrie des sacs et films plastiques en France. Partenaire qualifié, responsable et reconnu des pouvoirs publics, l'association contribue à promouvoir une industrie plus respectueuse de l'environnement tout en défendant l'emploi et l'activité de ses membres.

Prônant une économie circulaire et l'intégration maximale de matière première recyclée, nous sommes régulièrement consultés par les pouvoirs publics et associés aux différentes réflexions préfigurant le modèle industriel de demain.